

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Le **DIX FEVRIER DEUX MILLE QUINZE à NEUF HEURES**, Le Conseil d'Administration et le Bureau de la Commission Locale d'Information de Soulaines se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Étaient présents : M. et Mme DALLEMAGNE Ph. – BERGERAT D. – CORDIER D. – CHAUCHEFOIN D. – DEMATONS D. – ENCINAS L. – FROMONT C. – GERARD G. – MATHIEU B.

Absents excusés : M. et Mme ADNOT Ph. – AUDIGE J. – DENIZET F.

Étaient absents : M. JOFFRIN G.

Le Vice-Président constate que NEUF membres du Conseil d'Administration sur TREIZE sont présents. Le Vice-Président constate que CINQ membres du Bureau sur SEPT sont présents. Il déclare alors le quorum atteint, le Conseil d'Administration et le Bureau peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Vice-Président rappelle au Conseil d'Administration et au Bureau l'ordre du jour suivant :

- Définition des commissions (missions, fonctionnement et composition)
- Budget 2015
- Voyage d'études 2015
- Questions diverses.

I. Définition et composition des commissions

Le Vice-Président rappelle qu'il existe au sein de la Commission Locale d'Information de Soulaines deux commissions : Environnement et Communication. Après avoir évoqué le rôle de chacune, il invite le Conseil d'Administration à nommer les membres de ces commissions :

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'Unanimité, nomme :

I. Commission Environnement – Président et rapporteur : Monsieur GERARD Gilles.

- Monsieur BERGERAT Daniel
- Monsieur CHAUCHEFOIN Daniel
- Monsieur CORDIER Dany
- Madame DEMATONS Dominique

Il s'agit pour la Commission Environnement de poursuivre la construction d'un référentiel de suivi, dont la réalisation a débuté en 2007. A cette époque, la CLI a souhaité procéder à des analyses environnementales aux alentours du centre de stockage de l'Aube, afin de collecter des informations permettant d'apprécier la pression radiologique exercée par le centre sur les écosystèmes et sur l'homme. Ainsi, la Commission Environnement aura pour rôle de mener à terme la dernière campagne, notamment avec le dernier volet de l'étude relatif à l'utilisation des abeilles pour la surveillance radiologique de l'environnement.

La Commission Environnement poursuivra l'étude de la CLI en implantant des ruches à proximité de l'ANDRA. Des autorisations devront être demandées pour leur mise en place. Monsieur BERGERAT a la possibilité d'en installer six. L'idée est de pouvoir récolter et d'analyser les produits : le miel, le pollen et le propolis d'ici juin 2015, de façon à obtenir les résultats en juin 2016.

En outre, la Commission Environnement devra également assurer le suivi de l'« étude de mortalité et d'incidence des cancers autour du site de stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité de l'Aube » mise en œuvre par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) en 2008 et qui fait l'objet d'analyses complémentaires concernant les cancers du poumon.

2. Commission Communication – Président et rapporteur : Monsieur MATHIEU Bernard.

- Monsieur AUDIGE Joël
- Madame DENIZET Françoise
- Monsieur ENCINAS Laurent
- Monsieur FROMONT Claude
- Monsieur JOFFRIN Georges

La Commission Communication sera le vecteur de trois points :

- La mise à jour du site internet de la CLI de Soulaines (<http://cli-soulaines.fr/>).

- La rédaction et la diffusion des bulletins d'informations : la Commission Communication souhaiterait publier au minimum deux bulletins par an. Aussi, elle espère pouvoir diffuser des articles dans les bulletins des intercommunalités voisines. En effet, permettre une diffusion plus large de l'information serait plus cohérent. Toutefois, elle rappelle qu'il faut prendre en compte leur fréquence de publication.

- Le Vice-Président propose d'effectuer un voyage d'études à Brennilis (Centrale nucléaire en démantèlement). La Commission Communication aura la charge de l'organiser.

En outre, l'ANDRA diffusera un rapport relatif aux déchets de faible activité à vie longue (FA-VL) d'ici juin ou juillet 2015, il incombera à la Commission Communication de communiquer autour de ce projet.

II. Le budget 2015

Le Vice-Président évoque le budget 2014 de la CLI ainsi que les prévisions de dépenses et de recettes des actions prévues pour l'année 2015.

BUDGET 2014 et PREVISIONS 2015					
Dépenses		Recettes			
2014	Fournitures administratives	211,12 €	Subvention ASN	14 087,00 €	
	Locations mobilières	33,12 €	Subvention CG10	10 000,00 €	
	Honoraires	1 080,00 €	Subvention CCS	6 000,00 €	
	Déplacements	315,00 €	Produits financiers	-	
	Réception	915,41 €			
	Frais bancaires	88,80 €			
	Frais de personnel	6 500,00 €			
	Frais postaux	169,05 €			
	Eutech - maintenance	118,80 €			
	Étude ACRO	0,00 €			
	Adhésion ANCLI	0,00 €			
		TOTAL	9 431,30 €	TOTAL	30 087,00 €
	2015	Action n°1 : déplacements, missions et réceptions	6 900,00 €	Subvention ASN	10 051,00 €
Action n°2 : remboursement à la collectivité de rattachement, secrétariat		6 500,00 €	Subvention CG10	10 000,00 €	
Action n°3 : information / communication		17 600,00 €	Subvention CCS	6 000,00 €	
Action n°4 : Solde ACRO		15 960,73 €	Produits financiers	-	
	TOTAL	46 960,73 €	TOTAL	26 051,00 €	
Solde restant au 1^{er} janvier 2015		72 682,14 €			

En outre, le Vice-Président explique le fonctionnement d'attribution des subventions de l'ASN. En effet, le montant demandé se calcule en considérant plusieurs exercices afin que le montant de la subvention finance 50% des actions menées par la CLI sur la période considérée.

Le Vice-Président invite le Conseil d'Administration à nommer un Trésorier et un Trésorier adjoint.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'Unanimité, nomme Monsieur GERARD Gilles, Trésorier et Monsieur JOFFRIN Georges, Trésorier adjoint.

III. Inspection ASN

La loi N°2006-686 du 13 juin 2006 prévoit, dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base, des inspections. L'ASN contrôle régulièrement le centre de stockage de l'Aube. Le Conseil d'Administration souhaite définir les modalités de sa participation à la prochaine inspection.

IV. DAHER NCS - EPOTHEMONT

Le Vice-Président propose d'organiser une visite sur le site de DAHER NCS EPOTHEMONT. En effet, l'activité du groupe fait partie intégrante du traitement des déchets radioactifs et compte parmi les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Le Vice-Président,
Ph. DALLEMAGNE